

**MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS**



AVIS PUBLIC

Le 15 juillet 2021,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 510, situé au 14, route 133, concernant la marge latérale dérogatoire du bâtiment principal.

Le propriétaire désire ainsi régulariser la situation quant à la marge latérale de 1.73 mètre. Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RA-1, une marge de recul minimale de 2 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 0.27 mètre.

La période de consultation publique aura lieu :
Lundi le 9 août 2020 à 19h00

À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

MATHIEU SENÉCAL
Inspecteur en urbanisme

FREDY SERREYN
Directeur général